



## **Pandémie H1N1**

Nous avons répondu à plusieurs questions concernant nos conditions de travail en cas de pandémie, lors d'une assemblée d'information qui s'est tenue dans la semaine du 25 octobre 2009. Ces rencontres nous ont permis de donner l'heure juste sur plusieurs questions qui vous préoccupaient et de vous apprendre ce qui se préparait un peu partout dans le réseau. Nous recevons de l'information au compte-gouttes de la part de l'Employeur dans ce contexte de crise. Vos questions nous permettront d'éclaircir certains points lors des rencontres prévues auxquelles l'Employeur nous a conviés. Soyez assuré que nous prendrons tous les moyens nécessaires pour protéger vos droits.

Au moment d'écrire ces lignes, la CSQ, notre Centrale, ainsi que la FSQ, notre Fédération, ont été saisies de nos préoccupations face à une pandémie et nous servent de guide dans la façon de se gouverner en lien avec nos conditions de travail. Il est à noter que nous ne négocierons rien qui va à l'encontre de la convention collective. Dans les cas où l'Employeur mettrait en place des mesures qui vont à l'encontre de la convention collective, nous procéderons par voie de griefs. **Votre collaboration sera essentielle dans ce contexte où tout bouge très vite. Nous vous recommandons d'être vigilant dans ce contexte spécial.**

Jean-François Caron, Président

## **Félicitations**

C'est avec plaisir que nous annonçons la nomination de Louise Beaulieu au comité SST de notre Centrale (CSQ). Elle est la responsable à Laval pour le SIIIAL au comité paritaire SST.

**Félicitation à Louise !** Nous sommes convaincus qu'elle fera bénéficier les membres du SIIIAL, d'une expertise plus pointue.

## **NÉGOS 2010,** **C'est parti!**

**Le 28 octobre 2009** notre fédération, la FSQ (fédération de la santé du Québec) a déposé au gouvernement ses demandes de négociation que l'on appelle les demandes sectorielles. Les membres de l'équipe patronale devraient revenir à la table de négociation début décembre. Nous vous rappelons que nous vous avons consulté sur ces demandes. Les orientations retenues par la FSQ pour cette négociation sont : diminuer les impacts de la pénurie par l'instauration de nouvelles mesures attrayantes et permanentes, obtenir la reconnaissance et la valorisation du travail, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail et obtenir des conditions permettant une meilleure conciliation entre la famille et le travail. Nous vous tiendrons au courant des nouveaux développements.

**Le 29 octobre 2009** a eu lieu au CEPSUM de Montréal, un grand rassemblement marquant la fin de la tournée du Front commun à travers tout le Québec. En effet, depuis plus de deux semaines, les représentants syndicaux des différentes allégeances syndicales ont rencontré les citoyens et les élus des différentes régions du Québec afin de les sensibiliser à nos revendications.

Lors de cette soirée de clôture, nous étions près de 5000 travailleuses et travailleurs de la fonction publique. Le SIIIAL était représenté par des membres du CA et des équipes locales. Humour, chansons, témoignages et surtout solidarité étaient au rendez-vous afin de transmettre au gouvernement un message clair quant à la négociation qui s'amorce. Les syndicats et leurs membres veulent une vraie négociation cette fois-ci.

De plus, **le 30 octobre 2009** était la date officielle du dépôt des demandes intersectorielles au gouvernement. En appui, les syndicats locaux avaient le mandat de rencontrer les directions de leur établissement afin de faire un dépôt symbolique de nos demandes syndicales. Nous avons rencontré en front commun (CSQ-CSN-APTS) monsieur Daniel Corbeil, directeur général adjoint et madame France Paquette, directrice des ressources humaines pour leur lire la déclaration de négociation. Ceux-ci nous ont assurés de leur intérêt à parvenir à une négociation réelle et ciblée au moment de l'échéance de notre convention collective.

Isabelle Dumaine, Coordinatrice de la consolidation

## **NÉGOS 2010** **C'est parti!**



## *Les relations de travail en péril*

Les relations du travail dans un syndicat sont le cœur de nos actions et c'est principalement lors des réunions du comité de relations de travail que le SIIIAL exerce son mandat de représenter les membres dans leurs revendications. Les agentes syndicales et les conseillers participent à ces rencontres afin de faire respecter la convention collective, discutent des griefs et des arbitrages, des cas d'invalidité et d'assurance collective. Un comité du SIIIAL négocie les conditions de travail via la négociation locale avec l'Employeur, ainsi que toute autre entente relative à la négociation ou à des cas individuels. Son mandat s'étend aussi au respect des lois comme le régime québécois d'assurance parentale, à la Santé et Sécurité du travail, ainsi qu'à l'Assurance-emploi.

Le syndicat a proposé à l'Employeur, avant le début des vacances d'été, d'aller en *Médiation préventive* afin d'améliorer les mécanismes en relations de travail, la communication, la compréhension des motivations de chacune des parties (syndicale et patronale), et d'innover en matière de relations de travail. Une gestion des années 80 ne doit plus exister. Il y a trop à faire pour perdre son temps dans des batailles futiles qui en fin de compte détériorent nos conditions de travail dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de surcharge de travail.

La médiation préventive est un service offert par le Ministère du Travail. Il s'agit de faire une demande de médiation, après entente entre les parties, et le ministère nomme un médiateur pour amorcer le travail. C'est un service qui est gratuit. Cette médiation n'oblige en rien les parties. Toutefois, il faut comprendre que s'il n'y a pas de changement notable suite à la médiation, nous serons en mesure de constater la mauvaise foi de l'Employeur et ainsi faire des représentations à l'Agence (ASSSL) et au Ministère (MSSS) pour dénoncer cette attitude.

Une première rencontre a eu lieu à la fin septembre où la médiatrice a entendu individuellement chacune des parties. Le travail paritaire est amorcé. La rencontre prévue le 2 novembre dernier a été annulée à cause de la vaccination massive, mais sera reportée à une date ultérieure. C'est à suivre...

## *Redressement budgétaire versus postes*

Le deuxième sujet de l'heure après la pandémie actuellement dans le CSSSL, c'est le redressement budgétaire. En effet, le CSSSL serait en difficultés financières et entend prendre des mesures afin d'arriver à l'équilibre budgétaire. Le personnel de la direction des services généraux a reçu dans les dernières semaines un mémo à ce sujet. Il est prévu de stabiliser le personnel dans des postes, mais aussi d'effectuer des « substitutions de fonctions » (ex. : infirmière à infirmière auxiliaire) et de diminuer le recours aux agences.

Des infirmières détenant un poste à temps partiel ont éprouvé des difficultés avec ces nouvelles orientations puisqu'elles n'ont pu être cédulées à temps complet dans leur centre d'activités dans les prochaines semaines, malgré leurs disponibilités. Par contre, des infirmières provenant d'agences de placement étaient inscrites à l'horaire !

Nous dénonçons le fait que des membres syndiqués, employés du CSSSL, qui désirent travailler en période de pénurie, ne puissent le faire dans leur propre centre d'activités, à cause d'une entente de services avec une agence de placement !

M. Drouin prévoit aussi faire un « rééquilibrage des services » et revoir l'offre de services et les ressources requises en collaboration avec la direction PPALV. Nous tenons à ce que ces démarches se fassent dans le respect de la convention collective.

Nous désirons être avisés des situations problématiques dans les différents sites. Nous désirons aussi vous rappeler que vous pouvez aussi donner des disponibilités dans d'autres centres d'activités, en complétant un formulaire « Expression de disponibilité » (# 64.930.903) que vous devriez pouvoir vous procurer auprès de votre gestionnaire.

## **Bureaux syndicaux**

Dans l'éventualité de la mise en place d'un plan d'action déterminé par l'employeur dans un contexte de pandémie où certaines libérations syndicales pourraient être refusées, il est possible que les heures d'ouverture des bureaux syndicaux ne puissent être maintenues. Sachez que le SIIIAL est en désaccord face à une telle décision et que la réponse aux membres demeure une priorité pour nous.

Advenant ce cas, soyez assurés que vous pourrez joindre un conseiller ou une agente syndicale au 450-686-6871 qui se fera un plaisir de répondre à vos questions.

## **Nouvelles conseillères**

Dès le 16 novembre, deux nouvelles conseillères se joindront à l'équipe des relations de travail du SIIIAL. Il s'agit d'Amélie Bélanger-Wilson, avocate, qui a œuvré au service juridique de la CSQ et Marilyn Gagnon-Huot, conseillère en relation industrielle, qui a occupé un poste de conseillère syndicale à l'Union des Artistes, en plus d'avoir été militante syndicale à la SAQ

Nous croyons que leur expérience et leur dynamisme seront un atout pour le SIIIAL et qu'elles sauront apporter soutien et collaboration à l'équipe en place.

**Nous leur souhaitons  
la bienvenue.**